

Discours du Trône 2019

Résumé des points d'intérêt pour l'Institut des biens immobiliers du Canada

Discours du Trône (5 décembre 2019) – Avancer ensemble

Le discours du Trône présente l'orientation et les objectifs du gouvernement et décrit comment ce dernier s'y prendra pour les atteindre. Le présent document se veut un résumé des points d'intérêt pour le conseil d'administration de l'Institut des biens immobiliers du Canada.

Le présent document énonce d'abord les priorités du discours du Trône (5 décembre 2019) et fournit également une liste complète des points d'intérêt clés définis dans les lettres de mandat des ministères qui décrivent les responsabilités des ministres dans l'exécution des priorités. Ces renseignements serviront à éclairer l'élaboration des programmes futurs afin de répondre aux besoins changeants de la collectivité fédérale des biens immobiliers.

- **Lutter contre les changements climatiques**
 - Fixer des objectifs pour atteindre la cible de zéro émission nette d'ici 2050.
 - Tarifier la pollution pour la protection de l'environnement et la croissance économique.
 - Contribuer à rendre les habitations écoénergétiques plus abordables.
 - Travailler pour faire en sorte que chaque communauté ait accès à de l'énergie propre et abordable.
 - Préserver le patrimoine naturel – protéger 25 % des terres et 25 % des océans d'ici 2025.
- **Renforcer la classe moyenne**
 - Poursuivre les investissements cruciaux dans le logement abordable.
- **Parcourir le chemin de la réconciliation**
 - Prendre des mesures pour élaborer conjointement et déposer un projet de loi pour mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
 - Poursuivre le travail visant à faire lever tous les avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable dans les réserves d'ici 2021 et s'assurer que l'eau soit potable dans les communautés des Premières Nations.
 - Travailler avec les communautés autochtones pour combler le déficit d'infrastructure d'ici 2030.
 - Adopter des mesures pour s'assurer de respecter l'esprit et l'intention des traités, des accords et d'autres ententes constructives conclus avec les Autochtones.
 - Continuer à investir dans les priorités autochtones, en collaboration avec les partenaires autochtones.
- **Assurer la santé et la sécurité des Canadiens**
 - Investir dans les soins de santé.
 - Respecter les engagements en matière de sécurité publique et de défense.
 - Continuer à investir afin d'obtenir de meilleurs résultats pour les vétérans canadiens et prendre des mesures pour que tous les vétérans sans abri aient un endroit où vivre.
- **Placer le Canada en position favorable pour assurer sa réussite dans un monde incertain**
 - Mettre à profit l'expertise du Canada à l'échelle internationale, notamment dans des domaines comme la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement.
- **Général – on mentionne également :**
 - la nécessité d'investir dans l'infrastructure, le transport en commun, les sciences et l'innovation;
 - la nécessité de travailler avec les provinces, les territoires, les municipalités, les groupes autochtones, les parties intéressées et l'industrie afin de trouver des solutions.